

AFFAIRE N° 7

ASSURANCE de la RESPONSABILITE Générale des Communes

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir approuver le contrat intervenu avec la Préservatrice, pour assurance contre les risques de responsabilité civile des Communes, pour la période du 14 Octobre 1959 au 31 Décembre 1959

43.762.-
=====

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.